

Intitulé de l'UE	Education corporelle (Partie II)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Sylvie COURSELLE	35	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Education corporelle - Partie 2	35h	Sylvie COURSELLE Lucile DELCOUR Alexis DEWEZ

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Education corporelle - Partie 2 : 12.5h de théorie, 12.5h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux

Langue d'enseignement
Education corporelle - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions • Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

Acquis d'apprentissage spécifiques
Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de :
<ul style="list-style-type: none"> • Module « Anatomie » : Intégrer des notions théoriques relatives à l'anatomie, à la physiologie humaine • Module « Éducation à la santé » : Intégrer des notions théoriques liées à l'éducation à la santé (hygiène, secourisme, sécurité)

- Module « Psychomotricité » : Maîtriser la méthodologie liée à la psychomotricité afin de proposer des séquences didactiques au service du développement corporel et global de l'enfant.

Contenu de l'AA Education corporelle - Partie 2

- Anatomie (organes des sens, systèmes nerveux, système cardiovasculaire, système respiratoire)
- Education à la santé (hygiène, sécurité, bosses et bobos, etc.).
- Activités didactiques et méthodologiques en psychomotricité.

Méthodes d'enseignement

Education corporelle - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures, Pratique corporelle

Supports

Education corporelle - Partie 2 : copies des présentations, syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Education corporelle - Partie 2

- La psychomotricité au service de l'enfant. Staes et Lelièvre. Editions De Boeck. Collection : « outils pour enseigner ».
- Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Josianne Lacombe . Editions De Boeck. Collection : « outils pour enseigner ».
- Divers ouvrages et encyclopédies concernant le corps humain et l'éducation à la santé.
- La psychomotricité au service de l'enfant. Staes et Lelièvre.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Education corporelle - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Education corporelle - Partie 2 :

- Participation active : /45 soit 10% de la note totale
- Module "Anatomie" : /110 soit 24,5% de la note totale
- Module "Education à la santé" : /60 soit 13,5% de la note totale
- Module "Psychomotricité pratique" : /35 soit 7,5% de la note totale

Attention :

- Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.
- Les étudiants en situation d'échec en 1ère session devront représenter des épreuves pratiques et/ou théoriques sur tous les modules non réussis du programme d'éducation corporelle.

Année académique : **2020 - 2021**